



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 11 DECEMBRE 2017

Présents Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée – Melle Bastos – Mme Escroignard
MM Diaz – Maytraud – Sénécal

Assistent : MM. Le Nagard (Comité) – Allard (Cdfa)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le **CLUB RECEVANT**.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ENGAGEMENT 2ème PHASE

Les clubs désirant modifier le nombre d'équipes pour la 2ème phase (ajout ou retrait) des critères U10/U11 et U12/U13 sont priés d'en informer la commission pour le **Lundi 8 Janvier 2018 dernier délai.**

CRITERIUM U12 / U13 AVENIR

La commission rappelle aux clubs du Critérium AVENIR U12/U13 qu'ils doivent proposer un gymnase pour la phase Futsal prévue le 13 Janvier 2018 (obligation du critérium Avenir)

Les clubs ont la possibilité de proposer un gymnase éventuellement pour un mercredi après-midi.



COURRIERS DES CLUBS

ENTENTE SSG : Mail du 11 12 17

Pris note de votre impossibilité de jouer les rencontres de critérium U10/U11 du 09 12 17 contre CHAMBLY COC suite aux conditions climatiques

ENTENTE SSG : Mail du 11 12 17

Pris note de votre déplacement inutile à EZANVILLE US pour le critérium U12/U13 du 09 12 17

COSMO TAVERNY : Mail du 11 12 17

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre n°5 du plateau U6/U7 du 16 12 17 suite aux conditions climatiques

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 11 12 17

Pris note de votre impossibilité de déplacer vos équipes U10/U11 du 09 12 17 à MONTMAGNY SPORTS

ST OUEN AS : Mail du 11 12 17

Pris note de votre impossibilité de jouer les rencontres de critérium U10/U11 du 09 12 17 contre VILLIERS JS suite aux conditions climatiques

GONESSE RC : Mail du 11 12 17

Pris note de la feuille de présence de l'ECLAIR DE PUISEUX suite centre n° 20 du plateau U8/U9 du 09 12 17

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 11 12 17

Pris note de votre impossibilité de vous déplacer sur le centre n° 16 du plateau U6/U7 à MONTMAGNY du 16 12 17

MONTMORENCY FC : Mail du 11 12 17

Pris note de la mise à disposition d'un gymnase pour la phase futsal du critérium U12/U13 Avenir
Le 13/01/18

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 11 12 17

Pris note de votre demande d'engager une 2^{ème} équipe U12/U13 pour la 2^{ème} phase. La commission validera cet engagement en fonction du nombre de vos licenciés trop juste à ce jour (17)

ST BRICE FC : Mail du 10 12 17

Pris note de votre demande de report des rencontres de critérium U10/U11 – U12/U13 et critérium Avenir U12/U13 suite à votre tournoi futsal des 16 & 17 12 17.

La commission vous demande de voir directement avec les clubs pour les reports des matches

ECOUEEN FC : Mail du 09 12 17

Pris note de l'annulation du centre n° 2 du plateau U8/U9 du 09 12 17 suite aux conditions climatiques

PARISIS FC : Mail du 09 12 17

Pris note de l'annulation du centre n° 7 du plateau U8/U9 du 09 12 17 suite aux conditions climatiques

PARISIS FC : Mail du 09 12 17

Pris note de votre impossibilité de jouer les rencontres de critérium U12/U13 du 09 12 17 contre DEUIL ENGHIEEN FC suite aux conditions climatiques

MENUCOURT AS : Mail du 09 12 17

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 à DOMONT FC du 09 12 17

EAUBONNE CSM : Mail du 09 12 17

Pris note de votre impossibilité de jouer les rencontres de critérium U10/U11 du 09 12 17 contre PERSAN US suite aux conditions climatiques

EAUBONNE CSM : Mail du 29 11 17

Pris note de votre impossibilité de déplacer vos équipes U8/U9 du 09 12 17 à MONTIGNY OL

VILLIERS JS : Mail du 07 12 17

Pris note de votre impossibilité de jouer les rencontres de critérium U10/U11 du 09 12 17 contre GONESSE RC, suite aux rencontres du Challenge U10

La commission vous demande de voir directement avec le club de GONESSE RC pour le report des matches

VEXIN AS : Mail du 08 12 17

Pris note de l'annulation du centre n° 13 du plateau U8/U9 du 09 12 17 suite aux conditions climatiques



GROSLAY FC : Reprise du Mail du 04 12 17 (via Footclub)

Pris note de votre demande de report des rencontres de critérium U10/U11 du 16 12 17 contre ROISSY US au 20 01 17
La commission ne peut retenir cette date car prévue pour le 2^{ème} tour des Challenges U10 & U11

BOUFFEMONT ACF : Mail du 07 12 17

Pris note du forfait avisé de vos équipes sur le centre n° 9 du plateau U8/U9 du 09 12 17 à ST BRICE FC

EAUBONNE CSM : Mail du 07 12 17

Pris note de votre demande de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 16 12 17

La commission a transféré le centre n° 12 (initialement prévu à SOISY AM FC) dans son intégralité

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 08 12 17

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur les rencontres de critérium du 09 12 17 à ARGENTEUIL FC

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 08 12 17

Pris note du forfait non avisé de votre équipe U10 sur le centre n° 7 du Challenge U10 à VILLIERS JS le 09 12 17

JOUY FC : Mail du 07 12 17 (Via Footclub)

Pris note de votre demande d'inversion des rencontres de critérium U10/U11 contre MONTIGNY OL en raison du Téléthon

ERMONT AS : Mail du 06 12 17

Pris note de votre impossibilité de déplacer vos équipes sur centre n° 18 - plateau U8/U9 du 09 12 17 à GROSLAY FC

ST LEU FC : Mail du 11 12 17

Pris note de l'annulation du centre n°10 du plateau U8/U9 – des rencontres de critérium U10/U11 et U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

ENTENTE CHARS CORM. BOISSY : Mail du 08 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

CHAMPAGNE SFC : Mail du 08 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

AUVERS ENNERY FC : Mail du 05 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

MARLY ES : Mail du 08 12 17

Pris note de l'annulation du centre n°10 du plateau U8/U9 du 09 12 17

MAGNY FC : Mail du 08 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U10/U11 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

BEZONS USO : Mail du 11 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U10/U11 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

PONTOISIENNE : Mail du 10 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U10/U11 – U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

ST BRICE FC : Mail du 09 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres du samedi matin suite aux conditions climatiques du 09 12 17

ERAGNY AS : Mail du 09 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres du samedi matin suite aux conditions climatiques du 09 12 17

FRETTOISE ES : Mail du 09 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U10/U11 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 11 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U10/U11 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

JOUY FC : Mail du 09 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

BEAUCHAMP AS : Mail du 08 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U10/U11 & U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17

MONTMORENCY FC : Mail du 08 12 17

Pris note de l'annulation des rencontres de critérium U12/U13 suite aux conditions climatiques du 09 12 17



Mairie de FOSSES : Mail du 11 12 17

Pris note de l'arrêté municipal de fermeture du Stade Auguste Delaune à FOSSES du 13 au 17 12 17
La commission demande au club de FOSSES UF de lui faire parvenir la liste des matches concernés

Ville de SARCELLES : Mail du 08 12 17

Pris note de l'arrêté municipal de fermeture des stades Nelson Mandela et Léo Lagrange à SARCELLES les 9 & 10 12 17
La commission demande au club de SARCELLES AAS de lui faire parvenir la liste des matches concernés

Ville de MONTIGNY OL : Mail du 09 12 17

Pris note de l'arrêté municipal de fermeture des stades du Bois Barraix et du terrain synthétique Rue Pierre Carlier à MONTIGNY les 9 & 10 12 17
La commission demande au club de MONTIGNY OL de lui faire parvenir la liste des matches concernés

Ville de LOUVRES : Mail du 08 12 17

Pris note de l'arrêté municipal de fermeture du terrain d'honneur du Stade Sylvain Barissel à LOUVRES les 9 & 10 12 17
La commission demande au club de PUISEUX LOUVRES FC de lui faire parvenir la liste des matches concernés

BOUFFEMONT AC : Courrier du 08 12 17

Pris note de l'impossibilité de recevoir des compétitions de football sur le stade Jean Baptiste Clément à BOUFFEMONT les 10 & 11 02 2018

REPRISE AUDITION

Pour le club EZANVILLE-ECOUEEN US :

- M. HARROUS Julien – licence n° 2330047468 – Président
- M. CARIOU Ronan - licence n° 2348043401 – Secrétaire
- M. MONNET Jérémie - Responsable de l'école de Football

Après audition des personnes convoquées, la commission déclare un forfait général pour les 2 équipes du club engagées sur le critérium U12/U13 pour la 1^{ère} phase, faute de licenciés.
La commission transmet le dossier au secrétariat pour suite à donner.

PLATEAU n° 4 – U6 / U7 du 16 DECEMBRE 2017 PLATEAU SPECIAL FOOT DE COEUR

- **Principe** : Journée de solidarité entre une association caritative et le football.
- **Objectif** : Valoriser l'image du football : la solidarité.
- **Axe Sportif** : Mettre en place un plateau dans une des deux catégories aux dates mentionnées.
- **Axe Educatif/Solidaire** : Mettre en place en parallèle de l'axe sportif une action solidaire en lien avec une association caritative (Téléthon, Les Restos du Cœur, Secours Populaire,...).

Les clubs centres recevront sur la messagerie officielle l'ensemble des documents explicatifs.

.....

Nous demandons aux clubs de respecter le nombre d'équipes défini afin de faciliter l'organisation des plateaux sur place et d'arriver à l'heure pour ne pas perturber l'organisation des plateaux.



Les centres suivants auront lieu le Samedi Matin

Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à 9H30 afin de débiter les plateaux à 10H00 impérativement

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nbre équipes	Nbre joueurs
1	Grégory DEGEE Tél 07 71 26 90 68	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ADAMOIS OL		
			ADAMOIS OL	3	18
			VIARMES ASNIERES OL	5	30
			BOUFFEMONT AC	1	6
			AUVERS ENNERY FC	3	18
TOTAL				12	72
2	Abdelali JIALA Tél 06 95 42 02 37	Stade du Marais 45 Rue du Parc 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC		
			ARGENTEUIL FC	4	24
			BEZONS USO	4	24
			FRANCONVILLE FC	4	24
			MENUCOURT AS 2	3	18
TOTAL				15	90
3	Daniel MAGOUROU Tél 06 98 80 30 85	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMP AS		
			BEAUCHAMP AS	4	24
			PARISIS FC	5	30
			VAUREAL FCM	3	18
TOTAL				12	72
4	Cédric LOPES DA SILVA Tél 06 75 71 81 60	Parc Sportif René Barbier Rue de la Mairie 95820 BRUYERES	BRUYERES BERNES USM		
			BRUYERES BERNES USM	3	18
			BOISSY CORMEILLES CHARS	2	12
			ST OUEN AS	5	30
			PRESLES USL	2	12
TOTAL				12	72
5	Didier BAISNEE Tél 06 72 67 02 49	Stade J.L. Loecoadic 10 Rue J.B. Clément 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY		
			CENTRE ANNULE		
			COSMO TAVERNY	4	24
			ENTENTE SSG	5	30
			ENTENTE MMB	4	24
TOTAL				13	78



N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nbre équipes	Nbre joueurs
6	Louis GABRIEL Tél 06 74 51 68 91	Stade des Fauvettes Rue de Paris 95330 DOMONT	DOMONT FC		
			DOMONT FC	4	24
			ECOUCEN FC	5	30
			SARCELLES AAS	4	24
TOTAL				13	78
7	Nordine TRIFISS Tél 06 60 31 44 79	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY FC		
			ERAGNY FC	4	24
			MONTIGNY OL	5	30
			JOUY LE MOUTIER FC	4	24
TOTAL				13	78
8	Mohamed BENSALAH Tél 06 52 23 81 27	Complexe Maurice Baquet 11 Av. Albert Sarraut 95190 GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE FC		
			GOUSSAINVILLE FC	4	24
			GONESSE RC	5	30
			VILLIERS LE BEL JS	4	24
TOTAL				13	78
9	Rafaël FERREIRA Tél 06 07 31 94 50	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	MARLY LA VILLE ES		
			MARLY LA VILLE ES	4	24
			PUISEUX LOUVRES FC	4	24
			GARGES FCM	4	24
TOTAL				12	72
10	Hervé CUCHERAT Tél 06 03 86 90 47	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS		
			PONTOISIENNE JS	4	24
			VEXIN AS	1	6
			MAGNY EN VEXIN FC	3	18
TOTAL				12	72
11	Lahoucine AFKIR Tél 06 61 28 55 43	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	ROISSY US		
			ROISSY US	2	12
			ARNOUVILLE FAS	3	18
			FONTENAY EN PARISIS FC	2	12
TOTAL				7	42



N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nbre équipes	Nbre joueurs	
12	Michel Ange GIMS Tél 06 99 94 59 00	Complexe G. Hébert Rue André Chenier 95600 EAUBONNE	EAUBONNE CSM	CENTRE TRANSFERE		
				SOISY AM FC	2	12
				EAUBONNE CSM	3	18
				MENUCOURT AS 1	3	18
				SAINT PRIX ES	3	18
				ARGENTEUIL RFC	2	12
TOTAL				13	78	

Les centres suivants auront lieu le **Samedi Après-Midi**
Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à 13H00 afin de débiter les plateaux à 13H30 impérativement

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nbre équipes	Nbre joueurs	
13	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Municipal 2, rue du Premier Dragon 95300 PONTOISE	CERGY PONTOISE FC 1			
				CERGY PONTOISE FC 1	4	24
				DEUIL ENGHIEU FC	4	24
				ERMONT AS	2	12
				MONSOULT BAILLET US	2	12
TOTAL				12	72	
14	Laurent DEGOUGE Tél 06 10 52 77 97	Stade Gaston Frémont Route Stratégique - RD 122 95 CORMEILLES En P.	CORMEILLAIS ACS			
				CORMEILLAIS ACS	5	30
				ST LEU FC	4	24
				ST BRICE FC	5	30
TOTAL				14	84	
15	Ludovic DA CUNHA Tél 06 51 86 50 28	Stade Nelson Mandéla Ch. De La Butte aux Pères 95160 MONTMORENCY	MONTMORENCY FC			
				MONTMORENCY FC	3	18
				LE THILLAY ESM	3	18
				BELLOY ST MARTIN ACS	2	12
				CHAUMONTEL-LUZARCHES AS	2	12
				SURVILLIERS AVENIR	1	6
	CHAMPAGNE SFC	1	6			
TOTAL				12	72	



N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nbre équipes	Nbre joueurs	
16	Nsimba NDOFULA Tél 07 71 77 16 10	Stade Ch. Grimaud Rue de Villetaneuse 95360 MONTMAGNY	MONTMAGNY SPORTS	CENTRE MODIFIE		
			MONTMAGNY SPORTS	4	24	
			VEMARS ST WITZ FC	2	12	
			PERSAN US	4	24	
			FOSSES UF	3	18	
			CHAMBLY COC	1	4	
TOTAL				14	82	
17	Ali SAMBE Tél 06 15 20 23 54	Stade Christian Léon Rue de Chars 95520 OSNY	OSNY FC			
			OSNY FC	4	24	
			CERGY PONTOISE FC 2	4	24	
			BEAUMONT-MOURS ENT	3	18	
			FRETTOISE ES	1	6	
TOTAL				12	72	



CHALLENGES U10 / U11 1er TOUR - CENTRE REPORTE

Le 1^{er} tour regroupe toutes les équipes U10 et U11 engagées en critérium et réparties en poules de 3 ou de 4.

Qualification :

Pour les U10 : Les 2 premiers de chaque poule et les 4 meilleurs troisièmes pour obtenir un total de 64 équipes

Pour les U11 : Le premier de chaque poule et les 31 meilleurs deuxièmes pour obtenir un total de 64 équipes seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Samedi 20 janvier 2018

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de résultats – feuille d'arbitrage et feuilles des licenciés par équipe devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 27 NOVEMBRE 2017 à 16 Heures.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver un double des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Centre n° 7-U10

VILLIERS LE BEL JS

CENTRE REPORTE le 16 12 17

VILLIERS JS 1 – CERGY-PONTOISE FC 1 – CERGY-PONTOISE FC 2

Les rencontres du Challenge sont prioritaires par rapport aux rencontres de critérium.

Attention : La feuille centre et les feuilles de présence de toutes les équipes doivent parvenir à la commission pour le Lundi 18 Décembre 2017 à 16 heures dernier délai par Mail ou Fax.



RÉSULTAT DU 1^{er} TOUR CHALLENGE U10 du 18 Novembre 2017

Les 2 premiers de chaque groupe ainsi que les meilleurs 3^{èmes} sont qualifiés pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le 20 Janvier 2018 (pour avoir 64 équipes)

Centre 01 : ENTENTE SSG 2 – CERGY PONTOISE FC 5
ENTENTE SSG 4 : disqualifiée car 1 joueur sur 2 centres

Centre 02 : ST BRICE FC 1 – MONTMAGNY SPORTS 1

Centre 03 : CERGY PONTOISE FC 3 – CERGY PONTOISE FC 4

Centre 04 : SOISY AM FC 1 – GONESSE RC 2
SOISY AM FC 2 : Forfait non avisé

Centre 05 : ECOUEN FC 1
SOISY AM FC 3 & SOISY AM FC 4 : Disqualifiées pour feuilles de présence non remplies et licences non présentées sur le centre
CHAMBLY COC 1 : Forfait avisé

Centre 06 : SARCELLES AAS 1 – SARCELLES AAS 3 – BELLOY ST MARTIN ACS 1
COURDIMANCHE AS 2 : Forfait non avisé

Centre 07 : En Attente de résultats

Centre 08 : ST BRICE FC 3 – GROSLAY FC 1

Centre 09 : GOUSSAINVILLE FC 2 – ERMONT AS 2 – SARCELLES AAS 2
SARCELLES AAS 4 : disqualifiée car présence de 2 joueurs U11

Centre 10 : FRANCONVILLE FC 3 – FRANCONVILLE FC 4

Centre 11 : OSNY FC 1 – PONTOISIENNE JS 1

Centre 12 : MARLY ES 1 – MONTIGNY OL 2
BEZONS USO 3 : disqualifiée car non présentation des licences

Centre 13 : MAGNY FC 1 – ERAGNY FC 1 – ENTENTE SSG 3
ENTENTE SSG 5 : disqualifiée car 1 joueur sur 2 centres

Centre 14 : ST OUEN AS 1 – GARGES FCM 3 – CERGY PONTOISE FC 6
CERGY PONTOISE FC 7 : Forfait non avisé

Centre 15 : ARGENTEUIL RFC 2 – ST LEU FC 3 – OSNY FC 2

Centre 16 : ARGENTEUIL RFC 1 – PARISIS FC 1

Centre 17 : CORMEILLAIS ACS 1 – COSMO TAVERNY 1

Centre 18 : GOUSSAINVILLE FC 1 – BEAUCHAMP AS 1

Centre 19 : Feuilles de présence et de résultats non réceptionnées suite à 2^{ème} et dernier appel
DOMONT FC 1 – ENTENTE MMB 1 – VILLIERS JS 3 et PARISIS FC 2 sont disqualifiées

Centre 20 : BEZONS USO 1 - MONTSOULT BAILLET US 1

Centre 21 : ENTENTE SSG 1 - COURDIMANCHE AS 1
VAUREAL FCM 2 : disqualifiée car présence de 5 joueurs U11

Centre 22 : MONTMORENCY FC 1 – ADAMOIS OL 2

Centre 23 : MONTIGNY OL 1 – MONTMAGNY SPORTS 2
VILLIERS JS 2 : Forfait avisé

Centre 24 : ARNOUVILLE FAS 1 – VEMARS ST WITZ FC 1
JOUY FC 1 : disqualifiée car 1 joueur non qualifié



Centre 25 : ERMONT AS 1 – ERAGNY FC 2

Centre 26 : ADAMOIS OL 1 – EAUBONNE CSM 2
MONTMORENCY FC 2 : disqualifiée car 1 joueur non qualifié
VEXIN AS : disqualifiée car présence d'un joueur U11

Centre 27 : GARGES FCM 1 – CORMEILLAIS ACS 2
ARNOUVILLES FAS 2 : Forfait avisé

Centre 28 : ST LEU FC 2 – ARGENTEUIL FC 2 – VAUREAL FCM 1

Centre 29 : ST LEU FC 1 – GOUSSAINVILLE FC 3

Centre 30 : GARGES FCM 2 – FRETTOISE ES 1

RÉSULTAT DU 1^{er} TOUR – CHALLENGE U11 du 18 Novembre 2017

Les 33 équipes classées 1^{ère} et les 31 meilleurs 2^{èmes} sont qualifiées pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le 20 Janvier 2018

Centre 01 : CERGY PONTOISE FC 2 – MAGNY FC 1

Centre 02 : ENTENTE SSG 1 – SARCELLES AAS 2
ENTENTE SSG 5 : disqualifiée car présence d'un joueur non licencié

Centre 03 : CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1 – MONTMORENCY FC 1
SURVILLIERS AVENIR 1: Forfait non avisé

Centre 04 : en attente d'une décision de la CACAC

Centre 05 : GOUSSAINVILLE FC 1 – VEMARS ST WITZ FC 1

Centre 06 : BEZONS USO 2 – ENTENTE BEAUMONT MOURS 2
GARGES FCM : Forfait non avisé

Centre 07 : CORMEILLAIS ACS 2 – BELLOY ST MARTIN ASC 1

Centre 08 : CERGY PONTOISE FC 4 – OSNY FC 2
PARISIS FC 3 : disqualifiée car présence d'un joueur non licencié et d'un joueur non qualifié

Centre 09 : OSNY FC 1 – ROISSY US 1

Centre 10 : GONESSE RC 2 – CORMEILLAIS ACS 1

Centre 11 : GOUSSAINVILLE FC 2 – ST LEU FC 2

Centre 12 : ST BRICE FC 2 – EAUBONNE CSM 1

Centre 13 : GONESSE RC 1 – FONTENAY FC 1

Centre 14 : ST OUEN AS 1 – GROSLAY FC 1

Centre 15 : ERMONT AS 2 – SOISY AM FC 2

Centre 16 : CERGY PONTOISE FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 1
CERGY PONTOISE FC 7 : disqualifiée car présence de 5 joueurs seulement dans l'équipe

Centre 17 : BEZONS USO 1 – ERMONT AS 1

Centre 18 : ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 – MONTSOULT BAILLET US 1

Centre 19 : FRANCONVILLE FC 2 – FRANCONVILLE FC 3

Centre 20 : SARCELLES AAS 1 – SARCELLES AAS 4



- Centre 21** : MONTMAGNY SPORTS 1 – ST OUEN AS 2
PUISEUX LOUVRES FC 2 : disqualifiée car présence d'un joueur non qualifié
- Centre 22** : ARGENTEUIL RFC 1 – MARLY ES 2
ARGENTEUIL RFC 4 : disqualifiée car présence d'un joueur non licencié
- Centre 23** : MONTMORENCY FC 2
ARGENTEUIL FC 1 : disqualifiée car présence d'un joueur non qualifié
PUISEUX LOUVRES FC : disqualifiée car présence d'un joueur non licencié
BOUFFEMONT AC : disqualifiée car présence d'un joueur non licencié
- Centre 24** : GARGES FCM 1 – ENTENTE SSG 3
- Centre 25** : ST LEU FC 3 – ST PRIX ES 2
ARNOUVILLE FAS 2 : Forfait avisé
- Centre 26** : ST BRICE FC 1 – ST BRICE FC 4
VIARMES ASNIERES OL 2 : Forfait non avisé
- Centre 27** : ST PRIX ES 1 – ECOUEN FC 1
- Centre 28** : ST LEU FC 1 – CERGY PONTOISE FC 3
CERGY PONTOISE FC 5 : Forfait non avisé
- Centre 29** : MENU COURT AS 1 – MONTIGNY OL 2
PERSAN US 1 : Disqualifiée car présence d'un joueur non licencié
VILLIERS JS 3 : Forfait avisé
- Centre 30** : MONTIGNY OL 1 – FRANCONVILLE FC 1
- Centre 31** : ADAMOIS OL 1 – AUVERS ENNERY FC 1
- Centre 32** : JOUY FC 1 – ENTENTE MMB 1
- Centre 33** : EAUBONNE CSM 2

FESTIVAL FOOT U13

2^{ème} APPEL FEUILLE DE CENTRE ET FEUILLES DE PRESENCE DES EQUIPES

Centre n° 19 : **PERSAN US** – Feuille de centre et feuilles de présence des 4 équipes
(Cosmo Taverny 1 et 3 - Persan Us 1 – Viarmes-Asnières Ol 1).

Attention : La feuille centre et les feuilles de présence de toutes les équipes doivent parvenir à la commission pour le Lundi 18 Décembre 2017 à 16 heures dernier délai sous peine de disqualification.

AMENDES

PERSAN US : Non réception de feuilles de centre et de présence du Centre n° 19 du Festival Foot U13 suite 1^{er} appel
Amende : 5 € x 5 = 25€

ENTENTE SSG 5 : Participation d' 1 joueur non licencié – 1^{er} Tour Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 120 €

PARISIS FC 3 : Participation d' 1 joueur non licencié – 1^{er} Tour Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 120 €

ARGENTEUIL RFC 4 : Participation d' 1 joueur non licencié – 1^{er} Tour Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 120 €



PUISEUX LOUVRES FC 1 : Participation d' 1 joueur non licencié – 1^{er} Tour Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 120 €

BOUFFEMONT AC 1 : Participation d' 1 joueur non licencié – 1^{er} Tour Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 120 €

PERSAN US 1 : Participation d' 1 joueur non licencié – 1^{er} Tour Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 120 €

COURDIMANCHE AS 2 : Forfait non avisé sur Challenge U10 du 18 11 17
Amende : 10 €

SURVILLIERS AVENIR 1 : Forfait non avisé sur Challenge U10 du 18 11 17
Amende : 10 €

CERGY PONTOISE FC 7 : Forfait non avisé sur Challenge U10 du 18 11 17
Amende : 10 €

SOISY AM FC 2 : Forfait non avisé sur Challenge U10 du 18 11 17
Amende : 10 €

SURVILLIERS AVENIR 1 Forfait non avisé sur Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 10 €

GARGES FCM 2 Forfait non avisé sur Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 10 €

VIARMES ASNIERES OL 2 : Forfait non avisé sur Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 10 €

CERGY PONTOISE FC 5 : Forfait non avisé sur Challenge U11 du 18 11 17
Amende : 10 €

EZANVILLE US : Forfait général des 2 équipes U12/U13 après parution du critérium
Amende : 26 € x 2 = 52 €

FORMATIONS « ARBITRES FOOT ANIMATION »

- Sessions « Spécifiques Arbitres Assistants » U12/U13

Dates et Lieux à définir

Merci aux clubs de proposer leurs candidatures par mail, pour recevoir des sessions.

**Pour les candidats, le dossier d'inscription est disponible à la rubrique
« Formations / arbitrage ».**

**Prochaine Réunion
Lundi 18 Décembre 2017
à partir de 18 h 30**